

EN PAGE 2:
Un document allemand : "Les trois guerres qui viennent", ou comment les pangermanistes escomptent déjà l'écrasement prochain de la France.

* LA POLITIQUE FRANÇAISE EN SYRIE ET EN CILICIE *

EXCELSIOR

11^e Année. — N° 3.477.

Pierre Lafitte, fondateur.

PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE: 20 cent.
Départements, Belgique, 6^e-Duché de Luxembourg, Provinces réduites occupées: 25 cent.
Étranger: 30 cent. (Voir prix des abonnements, dernière page.)

Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLEON
Tél.: Gut. 02-73-02-75-15-00 — Adr. Tél.: Excel-Paris, 20, rue d'Enghien, Paris.

SAMEDI
19
JUIN
1920

Le cheval qui a fait sa course, l'abeille qui a fait du miel et l'homme qui a fait le bien ne font point de bruit, mais passent à quelques autres actions de même nature.
MARC-AURELE.

COMMENT L'ALLEMAGNE A VOTÉ. COMPARAISON ENTRE LES RÉSULTATS DE 1919 ET CEUX DE 1920



LISTE D'EMPIRE

Socialistes Majoritaires	8
Socialistes Indépendants	5
Démocrates	8
Centre	6
Parti National Allemand	6
Parti Populaire	6
Communistes	1
Divers	23
TOTAL	63

États de la nouvelle Allemagne dont les électeurs ont voté le 6 Juin 1920.

Territoires de plébiscite dans lesquels les élus de 1919 ont conservé leurs sièges.

Territoires retranchés du Reich depuis les élections de 1919.

CARTE DE LA NOUVELLE ALLEMAGNE ÉTABLISANT LA RÉPARTITION DES ÉLUS DE 1920, PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

LISTE des circonscriptions	Socialistes majoritaires		Socialistes indépendants		Démocrates		Parti populaire chrétien ou centre		Parti national allemand		Parti populaire allemand		Divers		LISTE des circonscriptions	Socialistes majoritaires		Socialistes indépendants		Démocrates		Parti populaire chrétien ou centre		Parti national allemand		Parti populaire allemand		Divers	
	1919	1920	1919	1920	1919	1920	1919	1920	1919	1920	1919	1920	1919	1920	N°	1919	1920	1919	1920	1919	1920	1919	1920	1919	1920	1919	1920		
1	7	8	0	0	3	4	1	1	1	2	2	1	0	0	Report ..	91	62	12	38	42	21	35	27	14	31	28	33	2	5
2	5	0	3	7	3	2	1	1	0	1	2	1	0	0	20	3	2	0	1	1	0	8	7	1	1	0	1	0	12
3	5	4	7	2	2	1	1	0	0	1	2	1	2	0	21	2	1	0	0	1	0	8	5	1	0	0	1	0	0
4	5	1	4	2	2	1	0	0	1	1	2	1	2	0	22	3	1	2	5	1	1	4	3	1	2	1	2	0	0
5	3	1	4	2	2	1	0	0	1	1	2	1	2	0	23	3	2	0	0	0	0	7	5	1	2	1	2	0	0
6	2	1	4	2	2	1	0	0	1	2	2	2	2	0	24	6	3	0	2	1	1	6	0	1	0	0	1	2	10
7	2	0	1	2	2	1	0	0	0	5	3	2	0	0	25	2	MANQUE	0	MANQUE	0	MANQUE	5	MANQUE	0	MANQUE	0	MANQUE	2	5
8	2	0	2	2	0	0	0	0	0	5	2	0	0	0	26	5	3	1	3	3	2	5	0	0	3	1	0	0	5
9	4	0	0	2	0	0	2	1	0	1	2	1	0	0	27	3	1	0	0	1	0	1	1	0	0	2	0	0	0
10	5	0	0	0	1	1	8	8	0	1	1	0	0	0	28	7	3	0	3	2	1	0	0	0	0	2	0	3	0
11	3	0	1	2	1	1	1	1	0	2	1	1	2	0	29	2	1	3	4	2	1	0	0	1	2	4	2	0	0
12	5	0	2	3	2	0	0	0	2	1	1	2	0	0	30	8	5	0	2	3	1	0	0	0	2	0	2	0	1
13	7	5	0	2	3	2	1	0	0	2	1	1	2	0	31-32	7	3	0	2	4	2	4	4	0	4	0	0	2	0
14	1	5	5	5	2	1	0	0	1	1	1	1	1	0	33	5	3	0	3	3	2	5	6	0	2	1	1	0	0
15	5	0	0	3	4	0	0	0	1	1	1	1	1	0	34	4	3	0	1	2	1	1	1	0	1	1	0	0	0
16	2	0	1	2	1	2	2	1	0	0	2	0	0	0	35	3	3	0	1	2	1	0	0	1	1	1	0	0	0
17	7	6	1	4	2	1	4	1	1	2	0	4	1	5	36	5	2	3	5	4	1	0	1	0	4	2	0	0	0
18	4	3	0	1	0	6	5	1	1	2	0	0	0	0	37	6	3	1	1	3	1	1	0	1	0	1	0	0	0
19	7	4	0	2	3	1	3	3	1	4	1	3	0	0	Totaux ..	165	101	22	71	75	36	91	60	22	56	38	54	8	38
A reporter.	91	62	12	38	42	21	35	27	14	31	28	33	2	5															

TABLEAU COMPARATIF DES CHIFFRES OBTENUS PAR LES DIFFÉRENTS PARTIS, LE 19 JANVIER 1919 ET LE 6 JUIN 1920

La carte et le tableau ci-dessus permettent d'établir une comparaison entre les résultats des élections allemandes de 1919 et ceux de la dernière consultation populaire. Le nombre des élus de chaque parti figure ici pour chaque province. Seuls, manquent les chiffres concernant la circonscription constituée par la Basse-Bavière et le Haut-Palatinat. Les cases restées en blanc dans les colonnes de 1920, en regard des n° 2 et 8, sont celles de la Prusse occidentale et de la Posnanie, le traité de paix ayant enlevé à l'Allemagne la presque totalité de ces provinces, qui, par conséquent, n'ont plus de députés. Les élus de la liste d'empire ne représentent pas une circonscription déterminée, mais l'ensemble du Reich. Ils sont désignés, en second lieu, après totalisation des restes de chaque liste suivant un principe de représentation proportionnelle. Les «divers» comprennent le parti populaire bavarois, le parti populaire wurtembergeois — notons que le Wurtemberg est divisé en deux circonscriptions, la 31^e et la 32^e — les paysans bavarois, les démocrates schleswigois, les guelfes hanoviens et les communistes. Ces derniers comptent deux élus, un par la circonscription de Chemnitz-Zwickau, l'autre sur la liste d'empire.

LES IMPOTS NOUVEAUX

La commission sénatoriale des finances reprend le taux de 1,50 % pour la taxe sur le chiffre d'affaires.

La commission sénatoriale des finances a entendu hier M. François-Marsal, ministre des Finances, qui a fait connaître les vues du gouvernement sur tous les points en litige du projet d'impôts nouveaux.

En ce qui concerne l'impôt général sur le revenu, la commission a décidé de maintenir son point de vue. Elle s'est donc prononcée en faveur d'exonérations pour les petits propriétaires, fonciers, et les détenteurs de valeurs mobilières nominatives ayant moins de 6 000 francs de revenu.

Pour la taxe sur le chiffre d'affaires, on sait que le Sénat avait proposé 1,50 % et que la Chambre a voté 1,00 % plus un décime en faveur des communes. Après avoir examiné la situation budgétaire et le rendement possible de l'impôt sur le chiffre d'affaires, d'après des études pour suivies entre les deux délibérations, la commission a décidé de maintenir le taux de 1,50 % et elle a accepté la taxe supplémentaire de 1 décime en faveur des communes, proposée par la Chambre.

En considération de ce vote, la commission s'est ralliée à la suppression du prélevement en faveur des départements et des communes sur le fonds commun de l'alcool et des boissons, sur la taxe des permis de chasse et la redevance des mines.

Après une longue discussion, et malgré les conclusions du rapporteur général, elle a accepté, sur les droits de succession, un amendement de MM. Ribot et Tournon modifiant les dispositions relatives aux lignes collatérales et entre étrangers. Enfin, ce qui concerne la contribution sur les bénéfices de guerre, la commission a accepté le décret du 30 juin, adopté par la Chambre pour l'expérimentation de l'application de la loi.

La taxe de 6 % dont la Chambre voulait frapper les concours hippiques a été repoussée.

La commission se réunira de nouveau lundi.

LA DISCUSSION DES CRÉDITS POUR L'AMBASSADE DU VATICAN EST AJOURNÉE

A la demande de M. Noblemire, rapporteur, et d'accord avec le gouvernement, la commission des finances a décidé, hier, d'ajourner — en regard à l'état des négociations — la discussion des crédits demandés pour le rétablissement de notre ambassade près le Saint-Siège.

Cette discussion ne viendra donc pas avant les vacances.

LE DÉLAI DE PRESCRIPTION POUR LES DÉLITS DE SPÉCULATION

La commission de la législation civile et criminelle, qui préside M. Edouard Ignace, a donné, hier, un avis favorable à la proposition de M. Barillet tendant à interrompre la prescription en matière de spéculation illicite. Elle a chargé M. Guibal de déposer immédiatement son rapport.

En outre, tous les membres présents ont signé la proposition de loi de M. Ignace tendant à faire produire à la plainte adressée par la partie lésée au procureur de la République les effets d'un acte interruptrif de la prescription. Cette proposition a été adoptée aussitôt sur le bureau de la Chambre.

Comme il s'agit, dans les deux cas, d'une loi de procédure, ces lois seront appliquées dès leur promulgation aux crimes et délits antérieurs.

Conseil de cabinet

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis en conseil de cabinet, hier matin, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Millerand.

La suspension des délais de prescription

M. Lhopiteau, garde des Sceaux, a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi aux termes duquel le temps écoulé entre le 1^{er} août 1914 et le 24 octobre 1919 n'entrera pas en compte pour le calcul des délais de prescription des crimes, des délits et des peines.

Les bénéfices de guerre

M. François-Marsal, ministre des Finances, a mis le conseil au courant des mesures qu'il a prises pour la stricte application de la loi sur les bénéfices de guerre.

La réforme administrative

La commission de l'administration générale a émis, hier, un avis favorable à la constitution de tribunaux administratifs régionaux, entraînant ainsi la suppression de plus de soixante conseils de préfecture et la transformation des vingt-cinq qui formaient le noyau des tribunaux régionaux. Pour aboutir rapidement, elle demanda l'incorporation du projet dans la loi de finances de 1920.

La commission a été approuvée, d'autre part, d'ajourner la suppression de certaines sous-préfectorales. Elle demande, en effet, une réforme d'ensemble, craignant que la suppression de cent vingt sous-préfectorales sur deux cent soixante-dix ne crée des difficultés de nature à compromettre la réforme régionale.

La préparation militaire

La commission sénatoriale de l'armée, après avoir avec les ministres de la Guerre et de l'Instruction publique, a décidé, hier, d'adopter la responsabilité de l'Etat en cas d'accident qu'elle avait réservé au cours de sa précédente discussion du projet de M. Henry Cheron sur la préparation militaire de la Jeune France.

Les futurs présidents du Conseil municipal et du Conseil général de la Seine

Les groupes du Bloc national, à l'Hôtel de Ville, ont désigné M. Le Corbeiller (républicain municipal) comme candidat à la présidence du Conseil, et M. Robaglia (Alliance démocratique) comme candidat à celle du Conseil général. M. Lemarchand (Alliance démocratique) et Guillotin (républicain municipal) ont été désignés pour la vice-présidence du Conseil municipal, et M. Poisson (radical, banquier), et Bérenger (Alliance démocratique) pour celle du Conseil général de la Seine.

Le colonel House en Europe

Le colonel House, qui fut le familier du président Wilson, va débarquer ces jours prochains en Angleterre et viendra ensuite à Paris. Il est l'envoyé spécial en Europe du *Public Ledger*, journal républicain indépendant, qui est chargé de renseigner, pour cette voie d'une grande enquête, sur l'état politique et social de l'Europe.

5 HEURES DU MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES DU MATIN

LA CRISE ALLEMANDE

M. FEHRENBACH N'OBTIEN PAS LE CONCOURS DES SOCIALISTES

On croit cependant, à Berlin, qu'il parviendra à constituer rapidement le nouveau ministère.

BERLIN, 18 juin (*Dépêche particulière*). — Le président Fehrenbach, qui poursuit à travers maintes difficultés la constitution du nouveau ministère, est le type du grand Allemand, correct et distant, et, au surplus, adverse et déterminé de la France. Natif de Fribourg-en-Brisgau, il ne nous pardonne pas d'avoir envoyé sur sa ville nos avions de représailles. Mais son antipathie est habillée de façons correctes, et c'est à cette correction, dont il se départ jamais, qu'il doit en grande partie sa réelle popularité parmi les membres de l'Assemblée.

C'est en vain qu'un appel pressant a été adressé aux socialistes majoritaires pour maintenir l'ancienne coalition. M. Fehrenbach a fait valoir notamment qu'il avait la majorité dans le gouvernement qui a signé le traité de Versailles et qu'ils devaient donc être représentés à la conférence de Spa.

Les majoritaires ont persisté dans leur refus de participer au gouvernement. Ils ont promis toutefois, en raison de l'approche de la conférence de Spa de ne créer aucune difficulté au gouvernement éventuellement du bloc du milieu.

Dans les meilleures politiques, la formation du cabinet Fehrenbach semble assurée. Les socialistes majoritaires n'y participeront pas effectivement, mais ils conserveront une neutralité bienveillante. Les nationaux allemands resteront également en dehors de la coalition boursouflée.

Le cabinet sera composé de députés du centre, du parti populaire et des démocrates.

On met déjà en avant quelques noms, en particulier celui du conseiller Simons, un ancien, hier, un avis favorable à la proposition de M. Barillet tendant à interrompre la prescription en matière de spéculation illicite. Elle a chargé M. Guibal de déposer immédiatement son rapport.

En outre, tous les membres présents ont signé la proposition de loi de M. Ignace tendant à faire produire à la plainte adressée par la partie lésée au procureur de la République les effets d'un acte interruptrif de la prescription. Cette proposition a été adoptée aussitôt sur le bureau de la Chambre.

Quoique il en soit, il est à souhaiter que tout soit réglé, à Boulogne, de façon à présenter un front diplomatique, le 5 juillet, à Spa. Là, en effet, il ne sera pas question de discuter avec l'Allemagne, mais de la mettre en présence de décisions prises. Si celle-ci apporte des propositions financières ou économiques, elles seront sans doute examinées, mais le traité restera la base de toute discussion. Telle est, du moins, la volonté fortement affirmée du gouvernement belge.

Le syndicaliste Dejonckère a été arrêté, avant-hier soir, à Saintes.

— Si la France n'a pas de troupes aux Dardanelles, vous pouvez être certains que ce n'est pas mauvaise volonté de sa part, mais, pour le moment, ses troupes sont nécessaires ailleurs.

Quand la Société des Nations disposera-t-elle d'une force armée ?

LONDRES, 18 juin. — Répondant à une délégation de la Ligue pour l'abolition des guerres, M. Lloyd George a dit notamment : « La Pologne et la Russie ont chacune une armée de 750 000 hommes. Proposez-vous de donner à la Société des nations des forces suffisantes pour lutter contre ces armées ? Quand et comment pourra-t-on constituer de pareilles forces ? »

— L'Italie a à faire face à des difficultés qui l'absorbent. Les Etats-Unis refusent le mandat sur l'Arménie ; l'Angleterre ne peut pas fournir un seul bataillon à la conférence interallée.

Les journaux italiens commentent la participation de leur pays aux pourparlers qui vont s'engager. Ils expriment, en général, l'opinion que si l'Italie devait, cette fois encore, sortir déçue de l'expérience, ce serait trop difficile ensuite pour les Alliés de faire renaitre la confiance au peuple italien.

— Si la France n'a pas de troupes aux Dardanelles, vous pouvez être certains que ce n'est pas mauvaise volonté de sa part, mais, pour le moment, ses troupes sont nécessaires ailleurs.

M. Gompers est réélu président de la Fédération américaine du travail

MONTREAL, 18 juin. — Au cours de la conférence qui se tient ici, M. Samuel Gompers a été réélu président de la Fédération américaine du travail.

M. Gompers occupe ce poste depuis 1882, sauf interruption d'une année.

Le bosquet d'Apollon à Versailles s'écroule

VERSAILLES, 18 juin. — Le pittoresque bosquet d'Apollon, du parc de Versailles, qui a été dessiné par Hubert Robert, que Girardot et Renaudin ont ordonné d'un groupe de nymphae et d'acrotères, est sur le point de s'écrouler.

Un éboulement profond d'une dizaine de mètres s'est produit près de l'angle droit du rocher central à la suite des pluies récentes.

La spéculation sur les loyers

Un arrêt de principe condamnant les sous-locations avec majoration de prix

La 9^{me} chambre de la Cour a rendu, hier, en matière de spéculation sur les loyers, un arrêt destiné à faire jurisprudence. Il s'applique spécialement aux locataires qui ne possètent à la sous-location qu'à la condition que le mobilier soit acheté par le preneur.

Le délit de spéculation sur les loyers, dit la Cour, est perpétré si l'il y a abuse de la part du bailleur, c'est-à-dire dès que celui-ci tire parti des difficultés de l'heure présente pour imposer un prix de location à un locataire dans l'embarras.

Si la liberté commerciale n'était pas rendue à l'agriculture pour la récolte de 1921, le prix d'achat des 100 kilos de blé ne pourra être fixé au-dessous de 90 francs.

La commission a obtenu, par ailleurs, que la discussion du projet soit mise à l'ordre du jour de la séance de la Chambre du 24 juin.

AVANT SPA

CINQ NATIONS SERONT PRÉSENTÉES À LA CONFÉRENCE DE BOULOGNE

La question de l'indemnité et celle du désarmement de l'Allemagne semblent devoir être les problèmes essentiels qui seront discutés au cours de cette entrevue.

BRUXELLES, 18 juin. — Un conseil de cabinet a été tenu, hier soir, au palais de l'Elysée, pour entendre le rapport du ministre de l'Économie, M. Jaspar, sur son voyage à Londres.

Le gouvernement belge, considérant tout d'abord l'importance et le caractère des intérêts belges engagés en Russie, a prescrit de ses délégués de formuler des réserves expresses quant aux revendications que les nations auraient à faire valoir du chef de leurs créances, pour les expropriations de leurs biens et la réparation des dommages subis. Il a également fait déclarer qu'il entendait que ces biens soient, à l'avenir, à l'abri de toute destruction et de tout pillage.

D'autre part, il a affirmé sa ferme volonté de ne pas confondre l'autorisation qu'il donnerait aux Belges de reprendre les relations commerciales en Russie et la reprise des relations diplomatiques avec les soviétiques. Ces relations ne sont, d'ailleurs, envisagées, à l'heure présente, par aucun des Alliés.

Ces réserves faites, le gouvernement a décidé de se conformer à la décision prise naguère par le Conseil suprême, et de permettre ainsi aux Belges de faire des affaires en Russie. Il a décidé aussi qu'il y avait intérêt à ce que l'ordre détenu par le gouvernement des soviétiques soit employé par lui à payer les achats de ses «ations et rétablir les relations postales et télégraphiques.

Cette résolution s'inspire de la nécessité de rétablir une situation économique normale en Europe.

LES NÉGOCIATIONS DE M. KRASSINE

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES DES ALLIÉS AVEC LES SOVIETS

Les Belges, pas plus qu'aucun autre allié, n'envisagent la reprise des relations diplomatiques.

BRUXELLES, 18 juin. — Un conseil de cabinet a été tenu, hier soir, au palais de l'Elysée, pour entendre le rapport du ministre de l'Économie, M. Jaspar, sur son voyage à Londres.

Le gouvernement belge, considérant tout d'abord l'importance et le caractère des intérêts belges engagés en Russie, a prescrit de ses délégués de formuler des réserves expresses quant aux revendications que les nations auraient à faire valoir du chef de leurs créances, pour les expropriations de leurs biens et la réparation des dommages subis. Il a également fait déclarer qu'il entendait que ces biens soient, à l'avenir, à l'abri de toute destruction et de tout pillage.

D'autre part, il a affirmé sa ferme volonté de ne pas confondre l'autorisation qu'il donnerait aux Belges de reprendre les relations commerciales en Russie et la reprise des relations diplomatiques avec les soviétiques. Ces relations ne sont, d'ailleurs, envisagées, à l'heure présente, par aucun des Alliés.

Ces réserves faites, le gouvernement a décidé de se conformer à la décision prise naguère par le Conseil suprême, et de permettre ainsi aux Belges de faire des affaires en Russie. Il a décidé aussi qu'il y avait intérêt à ce que l'ordre détenu par le gouvernement des soviétiques soit employé par lui à payer les achats de ses «ations et rétablir les relations postales et télégraphiques.

Cette résolution s'inspire de la nécessité de rétablir une situation économique normale en Europe.

LES CONTES D'EXCELSIOR

LES VISITEURS

par LÉO LARGUIER

Dans l'immense hall fastueux comme une galerie médicéenne et qui était un peu un atelier, puisqu'il y avait dans un coin un cheval et quelques toiles neuves, Claude Flamens demeurait seul, après cette soirée où il avait reçu ce que les chroniqueurs naïfs s'obstinent à appeler le *Tout-Paris*.

Ses admirateurs, ses admiratrices surtout, étaient venus fêter son élection à l'Académie des beaux-arts.

Il devait achever, le lendemain, le portrait de Mme d'Iperglas-La Tour. Elle habillait quai Malakoff. Il vit soudain une robe de soirée, à cheval sur un des lions de l'Institut. Puis, à la place de la jeune femme, ce fut son vieux maître, Norbert Durier qui chevauchait en frac brodé de palmes vertes le fauves académiques à crinière frisée de caniche. Sur l'autre bête, il y avait l'aigle du pont des Arts qui jouait du flageolet avec son nez...

Il devait déjà et ronflait doucement. Son atelier s'illumina d'un coup.

Il entendit des bruits de voix et il vit une étrange assemblée.

— Nul doute, se dit-il, voici Rubens, le Titien, Greuze, Delacroix, Courbet... Mais quel est ce vieux en tricot de laine et à barbe blanche?... J'y suis... c'est le père Cézanne...

C'était la consécration suprême. Après les gens du monde, les peintres les plus illustres venaient lui rendre visite.

Courbet avait fait le tour du somptueux atelier, regardant les toiles de Claude Flamens accrochées parmi de précieuses étoffes.

Il va voit trainante sonna avec l'accent franc-comtois.

— C'est à vomir! crâna-t-il. Regardez donc ces navets...

Rubens s'approcha du peintre d'Ornans. Claude Flamens n'entendait pas ce qu'il disait, mais Courbet ôta la petite pipe qu'il fumait pour mieux s'esclaffer.

RECEPTIONS

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

MARIAGES

— Dernièrement a été bénie, en l'église Saint-Philippe du Roule, en présence d'une nombreuse et brillante assistance, le mariage de Mme de Chatelus, fille du commandant de Chatelus et de la comtesse, née Hespel, avec le comte Pierre de Villèle, fils du comte Lédoie de Villèle et de la comtesse, née La Tour du Villard.

Les témoins de la mariée étaient le vicomte de Chatelus et le comte d'Hespel, ses oncles; ceux du marié, le baron du Bay, son cousin, et le colonel Lafond, commandant le 22e dragons.

Mardi a eu lieu, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, le mariage de Mme Martine Le Grand, fille de M. Eugène Le Grand, directeur technique de la Bénédictine, conseiller général, croix de guerre, et de Mme née Commandon, décédée avec M. George H. Chapman, croix de guerre, fils de M. H. Chapman, industriel, et de Mme. La bénédiction a été donnée par l'abbé Paillette, ami de la famille. Dans l'assistance : M. Watel-Dehayn, président de la Société, et Mme; MM. le comte de Las Cases, sénateur; G. Aneel, député; Hermel, administrateurs; P. Le Grand, directeur général. Un lundi a suivi la cérémonie. Au dîner qui, la veille, réunissait les deux familles et leurs intimes, le comte de Las Cases, en une émouvante allocution, après avoir rappelé les mérites de la mère de la jeune mariée, salua les nouveaux époux et rendit un hommage délicat à leurs parents.

— On nous annonce de Belgique le prochain mariage du prince de Chimay, chef de la maison de Chimay, fils de l'ancien gouverneur du Hainaut, ministre des Affaires étrangères de Belgique, avec Mme Gilane Le Veneur de Tillières, fille du comte Le Veneur de Tillières et de la comtesse, née Préaux, et nièce de la marquise d'Algire.

La famille des Le Veneur, comtes de Tillières, qui date du neuvième siècle, est une des plus anciennes de Normandie.

DEUFS

— Le service annuel à la mémoire des anciens élèves de Saint-Cyr déçédés ou tombés au champ d'honneur sera célébré à Notre-Dame-des-Victoires aujourd'hui samedi, à 10 h. 30.

COMPLETS TAILLEUR HOMMES A 165 fr. COUPE ET CONFECTION IRREPROCHABLES

S'adresser : Carnus, 24, rue de Milan, Paris-IX^e.

LE LAIT CONCENTRE SUISSE BERA est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le Meilleur

Siège Social: 29, rue de la Bienséance, PARIS

RIBBY est le plus riche en crème

AVIS: RIBBY est le plus riche en crème

VISITEZ TOUT PARIS en deux matinées avec les Paris Auto-Cars (83 kilomètres). 20 francs par place et par matinée.

Départ tous les jours à 9 h. du matin du 84, rue La Fayette (square Montholon) et de la place de l'Opéra (en face le n° 11, rue Scribe)

Retenez vos places la veille, avant 16 h., à votre Hôtel ou au 84, rue La Fayette.

— Communiqués

— Aujourd'hui, à 15 heures et à 21 heures, au hall britannique, 10, rue Jonfroy, le capitaine Carpenter fêtera, en deux conférences accompagnées de projections, les phases de l'embouteillage du port de Zeebrugge auquel il participe comme commandant du *Vindictive*.

Femmes qui souffrez

de Maladies intérieures, Mâtrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE

Il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations, c'est là.

Jouvene de l'Abbé Soury

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

La Jouvene de l'Abbé Soury

C'est le salut de la femme

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Ecouvages, Varices, Herniorrèches, etc.

Vous qui craignez la congestion, les Chaleurs, Vapeurs et tous les accidents du RETOUR d'AGE, faites usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

qui vous guérira sûrement.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies: le flacon, 6 fr. 30, plus impôt, 8 fr. 70, total : 7 francs.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de Montebello, M. et Mme Perry-Belmont, duc de La Force, colonel vicomte de Kergariou, comte R. de Clermont-Tonnerre, comte A. de Geraia, comte de Reilhac, comte de Germigny, etc., etc.

— Matinée musicale des plus intéressantes, avant-hier, chez la marquise de Saint-Paul, dont on applaudit l'incomparable talent. Gros succès également pour Mme Lalande, de l'Opéra de Monte-Carlo; Mme Nicole Delorme et Mme S. Reichemberg.

Dans l'assistance : comtesse Bonin-Longare, duchesse d'Uzès donaïre, duchesse de Rohan douaïre, princesse de La Tour d'Auvergne-Larugnac, comte et comtesse de Ségr-Lamignon, prince et princesse Aymon de Fauigny-Lucinge, général et comtesse d'Olonne, comtesse de La Riboisière, princesse Gérard de Fauigny-Lucinge, marquise de